



Avis au Public

Enquête de commodo incommodo

Le collège des bourgmestre et échevins

Vu le compromis de vente du 5 février 2025 d'après lequel Monsieur Daleiden Frank de Kalkesbach, Hungershof vend à la commune de Berdorf seize parcelles de bois et broussailles inscrites au cadastre de la commune de Berdorf, section A «Bollendorf-Pont», au lieu-dit «In der Hamigt» d'une surface totale de 79,85 ares.

Considérant que cette vente est réalisée dans un but d'intérêt public en vue de l'intégration des parcelles dans la forêt communale ou bien pour des mesures de compensation dans le cadre de la loi sur la protection de la nature.

Fait appel aux habitants de la commune de Berdorf qui croient avoir un intérêt direct dans l'affaire de présenter leurs objections éventuelles à l'encontre de cette vente au collège du bourgmestre et échevins et ceci **avant le 24 février 2025 au plus tard**.

Berdorf, le 10 février 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Le Secrétaire,
(contreseing art. 74 loi communale)

Claude OE



Le Bourgmestre,

Joé NILLES